

Modification n°4 du PLUi

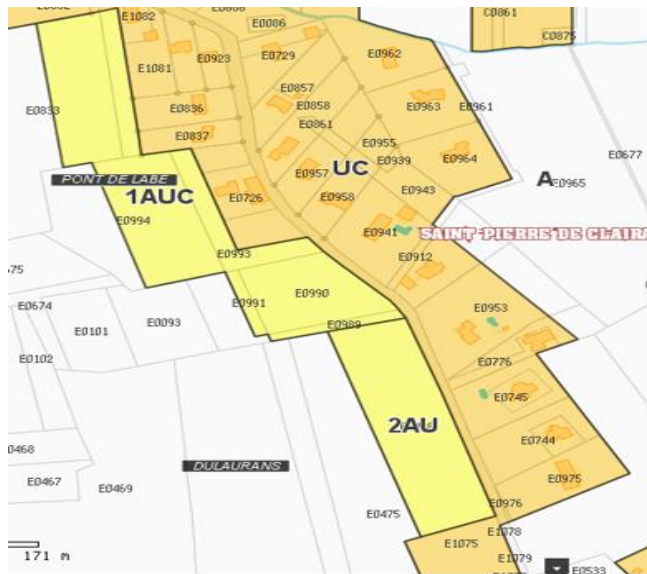
Analyse de la capacité d'urbanisation sur la commune de Saint-Pierre-de-Clairac

Projet :

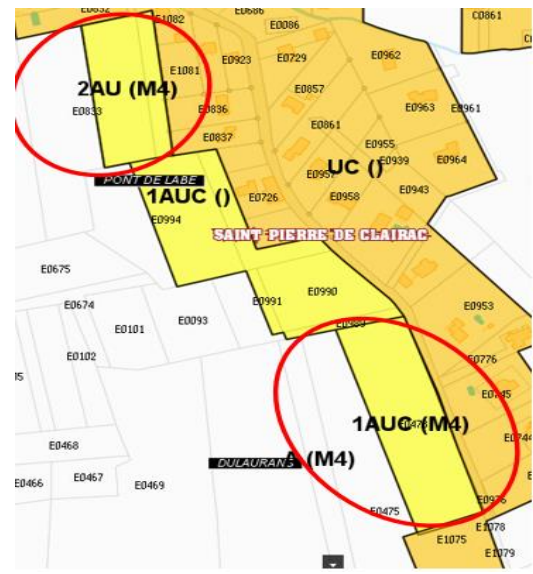
Fermeture à l'urbanisation des parcelles E83 et E833 (passage de 1AUC en 2AU), situé PONT DE LABE pour une superficie totale de 0,73 ha.

Ouverture à l'urbanisation de la parcelle E478 (passage de 2AU en 1AUC), situé DULAURANS pour une superficie de 1 ha (10 000 m²).

Avant modification



Après modification



Aucune parcelle ouverte à l'urbanisation et consacrée à l'habitat a une superficie équivalente ou suffisante pour le projet envisagé.

Le tableau ci-dessous recense les parcelles en zone 1AU (consacrée aux opérations d'ensemble). Les parcelles sont classées en fonction de la superficie constructible dans l'ordre décroissant. Extrait des 5 premières parcelles du classement en 2019 :

Référence parcellaire	Adresse	Surface (m ²)	Portion constructible (m ²)	Zonage	Servitudes
E0994	PONT DE LABE	10 072	6 125,02	1AUC	En partie en zone A
E0833	PONT DE LABE	14 108	5 380,69	1AUC	En partie en zone A
AA0032	AU DUC	5 805	4 891,47	1AUB	-
E0990	PONT DE LABE	4 622	4 621,97	1AUC	-
AA0031	AU DUC	3 816	3 816,85	1AUB	-

Le tableau ci-dessous recense les parcelles toutes zones confondues et consacrées à l'habitat. Les parcelles sont classées en fonction de la superficie constructible dans l'ordre décroissant. Extrait avec les 4 premières parcelles du classement en 2019 :

Référence parcellaire	Adresse	Surface (m ²)	Portion constructible (m ²)	Zonage	Servitudes
E0994	PONT DE LABE	10 072	6 125,02	1AUC	En partie en zone A
A0470	PECH DEL RAT	20 297	5 454,21	UD	En partie en zone A
E0833	PONT DE LABE	14 108	5 380,69	1AUC	En partie en zone A
AA0032	AU DUC	5 805	4 891,47	1AUB	-

Toutes zones confondues consacrées à l'habitat, aucune parcelle disponible n'a une superficie équivalente ou suffisante pour le projet envisagé.

Vue d'ensemble

